

Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REX POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA TELEPHONIE - SECONDE TRANCHE : REMPLACEMENT DES LAMPES DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL PAR DES LEDS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REX POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA TELEPHONIE - SECONDE TRANCHE : REMPLACEMENT DES LAMPES DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL PAR DES LEDS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 29 juin 2020 de la Commune de St Georges de Rex sollicitant le PACT 2018-2020 pour la rénovation de l'éclairage public et de la téléphonie – 2ème tranche : Remplacement des lampes du parc d'éclairage public par des Leds.

La commune de St Georges de Rex a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 10 978,08 euros au titre du PACT 2018-2020 pour la rénovation de l'éclairage public et de la téléphonie – 2ème tranche : Remplacement des lampes du parc d'éclairage public par des Leds.

Le coût total prévisionnel retenu des travaux s'élève à 21 956,17 euros Hors Taxe comprenant un autofinancement communal de 10 978,09 euros.

La commune mène un projet de rénovation de l'éclairage public et de la téléphonie. Ce programme constitue la seconde tranche des travaux qui consistent au remplacement des lampes du parc d'éclairage public communal par des leds (23 points lumineux).

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements et aux enjeux d'un territoire en mutation.

Le Conseil d'Agglomération :

- Attribue une subvention de 10 978,08 € au titre du PACT 2018-2020 à la commune de St Georges de Rex ;
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C05-09-2020-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020